



Location d'une maison défiscalisée toujours en travaux

Par **Anne qf**, le **19/10/2008** à **14:35**

Nous avons été mutés en DOM, et avons loué une villa neuve acquise par son propriétaire en défiscalisation. Date d'entrée dans les lieux: 1er juillet. A ce jour 18 octobre certains travaux ne sont pas faits et, pire, suite aux pluies classiques à cette saison, toute la partie de terrain qui cerne la maison à l'arrière s'est effondrée. Nous ne pouvons bien sûr sortir de ce côté.
Le loyer est de 1200 euro/mois. Pour tous les préjudices subis avons demandé une révision temporaire à la baisse du loyer à l'agence et au propriétaire. Réponse négative. Nous souhaiterions quitter cette maison et pour cela que l'on nous réduise le préavis: refus aussi!
Après bientôt 4 mois dans un chantier que faire,
Merci